



Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
MRC de Maskinongé

AVIS PUBLIC

Dérogations mineures

L'AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Une assemblée publique de consultation aura lieu le lundi 29 avril 2019 à 19 heures, à la salle Marcel-Milot de l'hôtel de ville de Saint-Alexis-des-Monts située au 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts.

L'objet de cette assemblée est de prendre connaissance de l'opinion des personnes intéressées par la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

La propriété est localisée au 251, chemin Pagé. La dérogation concerne la protection des droits acquis quant à la localisation des bâtiments présents sur le terrain, puisque ces derniers auraient été construits avant l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme, mais qu'aucuns documents attestent de leurs constructions.

La dérogation vise la protection du droit acquis quant à la position actuelle des bâtiments présents sur le terrain et le tout montré au certificat de localisation préparé par Auger-Dubord.

Au cours de cette assemblée, le Conseil entendra toutes les personnes désirant s'exprimer sur ces demandes.

DONNÉ À SAINT-ALEXIS-DES-MONTS, CE 18^{ÈME} JOUR D'AVRIL 2019


SYLVIE CLÉMENT, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINTE

Capitale de la truite mouchetée